DLP 22-9-83234696

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges



Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

BULLETIN TECHNIQUE N° 56
Le 20 septembre 1983
"GRANDES CULTURES" envoi n°31

COLZA : début du vol de grosses altises - destruction des repousses de céréales

CEREALES : Jaunisse nanisante de l'orge

COLZA

GROSSES ALTISES

Le vol a débuté dans certains secteurs (Bas-Rhin : HOFFEN ...) mais n'est pas encore généralisé.

Il est conseillé aux producteurs d'aller observer leurs parcelles et de réaliser une pulvérisation insecticide si :

- 3 pieds sur 10 présentent des morsures -

(se reporter pour le choix du produit au bulletin n°55 du 5 septembre 1983).

DESHERBAGE

Le colza étant à un stade encore peu développé (cotylédons à 2-3 feuilles), l'importance des repousses de céréales dans certaines cultures (en Lorraine, notamment) risque :

- d'étouffer les jeunes plantules,
- de servir de réservoir pour le virus de la jaunisse nanisante de l'orge.

Les antigraminées parfaitement sélectifs du colza dès le stade "cotylédons" peuvent être utilisés :

- **alloxydime sodium (Fervin : 0,5 à 0,750 kg/ha) + 3 litres d'huile,**

- **fluazifop butyl (Fusilade : 1 l/ha) + adjuvant (Actiplus ou Agral 90).**

A partir du stade 3-4 feuilles, d'autres herbicides antigraminées sont utilisables :

- **propyzamide (Kerb 50 : 0,750 kg/ha),**

- **carbétamide (Légurame PM : 2 kg/ha) , ...**

LIMACES

Vérifier leur présence éventuelle en disposant en divers points de la parcelle des granulés anti-limaces sous des abris (tuiles, sacs ...).

Si nécessaire, utiliser des granulés à base de :

- **méthaldéhyde : 15 à 20 kg/ha (nombreuses spécialités),**

- **mercaptodiméthur : Mesurol anti-limace : 3 à 4 kg/ha.**

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140F
Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

**** Mode de transmission :**

Ce virus peut être transmis par les pucerons aux jeunes céréales (orge, blé, avoine) dès leur levée.

Les pucerons ailés proviennent des repousses de céréales (considérées comme d'importants réservoirs de virus), des maïs, des graminées sauvages...

Le risque de contamination est d'autant plus important que les pucerons sont virulifères, nombreux et se maintiennent longtemps sur la culture.

On considère donc qu'une situation présente un risque élevé quand :

- **la levée de la céréale est précoce (les parcelles touchées en 1982-1983 étaient pour la plupart semées avant le 20 septembre),**
- **le climat automnal est doux,**
- **les pucerons sont nombreux sur maïs (ce qui n'est généralement pas le cas cette année),**
- **les repousses de céréales ou de graminées sont présentes dans le voisinage.**

**** Symptômes :**

Les plantes virosées présentent en fin d'automne ou en hiver des changements de couleur (jaunissements des orges, rougissements intenses des avoines) et au printemps des difficultés de montaison (la réduction de taille est moins marquée sur blé). La parcelle prend alors un aspect moutonné en raison de la répartition irrégulière de plantes atteintes. Ces plantes peuvent ne pas donner d'épis ou donner des épis de petite taille peu fournis en grains.

**** Lutte :**

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre ce virus. La lutte consiste en :

- des techniques culturales : ELIMINATION DES REPOUSSES DE CEREALES - BROYAGE DES CANNES DE MAIS pour activer leur dessèchement et par conséquent la disparition rapide des pucerons vecteurs.

- si nécessaire, une lutte chimique contre les pucerons vecteurs qui, dans tous les cas **ne doit pas être envisagée avant le stade "2 feuilles" de la céréale.**

L'opportunité de ces interventions chimiques vous sera indiquée dans nos prochains bulletins.